

Séance du Conseil de Paris des 20, 21 et 22 mars 2018

VŒU

Déposé par Florence BERTHOUT, Julie BOILLOT, Valérie MONTANDON, Jean-Baptiste de FROMENT, Franck LEFEVRE et les élus du groupe les Républicains et indépendants

Relatif à l'intégration des associations au sein du comité des usagers de Vélib'

Rattaché au projet de délibération 2018 DVD 55 - DFA

Le Conseil de Paris, réuni en formation de Conseil municipal ;

Considérant que le syndicat mixte Autolib' Vélib' métropole a annoncé le 1er février la création d'un comité des usagers ;

Considérant que le 16 mars 2018 30 usagers ont été tirés au sort pour faire partie de ce comité avec une première réunion prévue le 22 mars ;

Considérant la demande légitime des associations de cyclistes de faire partie de ce comité des usagers refusée par la présidente du syndicat mixte ;

Considérant que l'expérience utilisateur du service est aujourd'hui très dégradée : outre les stations manquantes, l'utilisation de la borne sur le vélo manque de simplicité, les erreurs de facturation sont nombreuses et les modalités de dépose du vélib' en overflow restent complexes ;

Considérant que ces associations sont les plus à même d'aider le syndicat mixte à trouver rapidement les moyens d'améliorer le service rendu ;

Considérant que la nouvelle génération de Vélib' se traduit par une augmentation forte des tarifs, +28 % ;

Considérant que les modalités pratiques de remboursement doivent être décidées avec les usagers, notamment pour privilégier son automaticité ;

Sur proposition de Florence BERTHOUT, Julie BOILLOT, Valérie MONTANDON, Jean-Baptiste de FROMENT, Franck LEFEVRE et des élus du groupe les Républicains et indépendants, émet le vœu :

- que le comité des usagers Vélib' soit ouvert aux principales associations de cyclistes parisiennes, en plus des 30 abonnés tirés au sort.